



IDEO-CONSULTANTS

*vous présente sa gamme
de formations en*

ELECTRICITE



PRISE EN CHARGE FINANCIERE

Tous ces stages peuvent être pris en charge par votre OPCA (selon leurs modalités) et au titre du DIF

NOTRE CENTRE DE FORMATION



IDEO-SUD-OUEST

La Cropte Haute
Avenue Louis Suder
24430 MARSAC SUR L'ISLE
Tél. : 05 53 06 95 00
Fax : 05 53 06 00 99





De l'Initiation au Perfectionnement



Initier ou perfectionner un personnel à l'électricité

Comprendre et lire des schémas électriques

Concevoir et réaliser des installations

Réaliser de la maintenance d'équipements électriques
(installations industrielles, véhicules...)

Préparer l'habilitation électrique

Formation Initiation 5 jours

Formation Perfectionnement 5 jours

Habilitations électriques

Acquérir les comportements de sécurité face
aux dangers d'origine électrique



BO BOV

Personnel désigné pour effectuer ou diriger des travaux d'ordre non électrique à proximité ou au voisinage d'installations électriques (peintre, gardien, agent de nettoyage...)

Durée : 2 jours

B1 BIV

Personnel électricien chargé d'assurer des travaux de dépannage ou autres opérations d'ordre électrique



Durée : 3 jours



Recyclage

Tout titre d'habilitation a une validité de 3 ans.

Mise à jour des connaissances des personnes habilitées.

Rappel sur le respect des prescriptions de sécurité en rapport avec la publication UTE C 18-530

Durée : 1 jour



ELECTRICITE Initiation

Public

Tout salarié

Objectifs

- Connaître les bases de l'électricité
- Comprendre des schémas électriques
- Effectuer des dépannages simples
- Préparer l'habilitation électrique B0 B0V

Contenu

- ✓ Comparaison d'un circuit hydraulique à un circuit électrique
- ✓ Les lois élémentaires d'électricité, les unités et signes conventionnels
- ✓ Diverses sorties et sources de courant électriques
- ✓ Technologie et symboles d'appareillage électrique :
 - o Sectionneur
 - o Contacteur
 - o Relais
 - o Disjoncteur / disjoncteur différentiel
 - o Relais thermique
 - o Transformateurs monophasés, triphasés
 - o Moteur asynchrone
- ✓ Appareils de mesure
- ✓ Différentes générations de symboles graphiques normalisés
- ✓ Elaboration et lecture de schémas électriques
- ✓ Maintenance et dépannage
 - o Méthodologie de dépannage
 - o Recherche de pannes
 - o Utilisation d'appareils de contrôle
 - o Dépannage
 - o Vérification et remise en service de l'installation
- ✓ Notions d'automatisme
 - o Capteurs (TOR - analogique)
 - o Actionneurs
- ✓ Sensibilisation à l'habilitation électrique

Pré-requis

- Savoir lire et écrire
- Aucune formation en électricité

Méthodes pédagogiques

Support fourni comprenant : le cours, les applications, les manipulations

Remarque : les manipulations et les thèmes représentent 70 % du temps de la formation

Durée de la formation

5 jours

Dates de la formation

- Stages complets pour 2010
- Dates 2011 en préparation

Lieu de la formation

Au sein de notre centre Ideo-Sud Ouest

Prix de la formation

1 250 €HT





ELECTRICITE Perfectionnement

Public

Tout salarié électricien

Objectifs

- Assurer la maintenance des équipements électriques comportant des moteurs monophasés, des moteurs asynchrones triphasés, des systèmes de variation de vitesse
- Préparer à l'habilitation B1 B1V

Contenu

- ✓ Le moteur asynchrone triphasé
- ✓ Le démarreur Etoile-Triangle
- ✓ Le moteur monophasé
- ✓ Le moteur à deux vitesses à enroulement séparé
- ✓ Le moteur à deux vitesses à couplage par pôles
- ✓ Le variateur de vitesse
- ✓ Sensibilisation à l'habilitation électrique

Pré-requis

- Savoir lire et écrire
- Avoir suivi le niveau initiation ou avoir des connaissances équivalentes en Electricité

Méthodes pédagogiques

Support fourni comprenant : le cours, les applications, les manipulations

Remarque : les manipulations et les thèmes représentent 70 % du temps de la formation

Durée de la formation

5 jours

Dates de la formation

- Stages complets pour 2010
- Dates 2011 en préparation

Lieu de la formation

Au sein de notre centre Ideo-Sud Ouest

Prix de la formation

1 350 €HT





HABILITATION ELECTRIQUE BO BOV

Public

Personnel effectuant des travaux d'ordre non électrique (peinture, relevé de compteur, gardien, TP...)

Objectifs

- Exécuter en sécurité des opérations d'ordre non électrique au voisinage de pièces nues sous tension
- Mettre en situation les participants au travers d'exemples issus des pratiques professionnelles
- Acquérir les comportements de sécurité face aux dangers d'origine électrique

Contenu

- ✓ Les généralités sur la production et la distribution de l'énergie électrique
- ✓ Les notions de grandeurs électriques
- ✓ Les effets du courant électrique sur le corps humain
- ✓ Le risque électrique avec les différents contacts et la protection
- ✓ La norme UTE C18510,
- ✓ L'habilitation, les règles, les définitions :
 - o Les domaines électriques
 - o Les distances d'approche et de voisinage
 - o Le principe de consignation
 - o Les habilitations du personnel
- ✓ Les appareils amovibles
- ✓ La conduite à tenir en cas d'accident
- ✓ Mise en situation réelle des participants
- ✓ Contrôle individuel des connaissances

Pré-requis

- Savoir lire et écrire

Méthodes pédagogiques

Apports théoriques, méthode participative incluant des mises en situation

A l'issue de la session, le formateur formulera un avis sur la capacité de chaque stagiaire à être habilité

Durée de la formation

2 jours

Dates de la formation

- 6 et 7 septembre 2010
- 30 septembre et 1er octobre 2010
- 26 et 27 octobre 2010
- 8 et 9 novembre 2010
- 2 et 3 décembre 2010

Lieu de la formation

Au sein de notre centre Ideo-Sud Ouest
ou en entreprise

Prix de la formation

300 €HT





HABILITATION ELECTRIQUE B0 B0V (recyclage)

Public

Salarié effectuant des travaux d'ordre électrique, titulaire d'un titre d'habilitation en limite de validité (3 ans)

Objectifs

- Vérifier les connaissances du risque électrique
- Savoir s'en protéger
- Savoir effectuer des manœuvres d'exploitation simple
- Accomplir en sécurité les tâches fixées

Contenu

- ✓ Contexte réglementaire
- ✓ Rappel des notions d'électricité
- ✓ Le risque électrique
- ✓ Les moyens de prévention, secours
- ✓ Mise en situation réelle des participants
- ✓ Contrôle individuel des connaissances

Pré-requis

- Savoir lire et écrire
- Avoir des connaissances en électricité
- Être titulaire d'un titre d'habilitation B0 B0V

Méthodes pédagogiques

Apports théoriques, méthode participative incluant des mises en situation

A l'issue de la session, le formateur formulera un avis sur la capacité de chaque stagiaire à être habilité

Durée de la formation

1 jour

Dates de la formation

- 14 octobre 2010
- 28 octobre 2010
- 5 novembre 2010

Lieu de la formation

Au sein de notre centre Ideo-Sud Ouest
ou en entreprise

Prix de la formation

170 €HT





HABILITATION ELECTRIQUE

B1 B1V

Public

Personnel électricien chargé d'assurer des travaux, des dépannages ou autres opérations d'ordre électrique

Objectifs

- Exécuter en sécurité des opérations d'ordre électrique en basse tension
- Mettre en situation les participants au travers d'exemples issus des pratiques professionnelles
- Acquérir les comportements de sécurité face aux dangers d'origine électrique

Contenu

- ✓ Les notions de grandeurs électriques
- ✓ La norme UTE C18510
- ✓ L'analyse des mesures de protection contre les chocs électriques
- ✓ La sensibilisation aux risques électriques
- ✓ Opérations particulières à certains ouvrages
- ✓ Les zones d'environnement
- ✓ Les procédures de consignation
- ✓ Les opérations en basse tension
- ✓ Le rôle du chargé d'intervention
- ✓ Le comportement en présence d'un électrisé
- ✓ L'outillage et le matériel de protection individuel et collectif
- ✓ Mise en situation réelle des participants
- ✓ Contrôle des connaissances

Pré-requis

- Savoir lire et écrire
- Connaissances en Electricité

Méthodes pédagogiques

Apports théoriques, méthode participative incluant des mises en situation

A l'issue de la session, le formateur formulera un avis sur la capacité de chaque stagiaire à être habilité

Durée de la formation

3 jours

Dates de la formation

- 8 au 10 septembre 2010
- 27 au 29 septembre 2010
- 11 au 13 octobre 2010
- 2 au 4 novembre 2010
- 29 novembre au 1 décembre 2010

Lieu de la formation

Au sein de notre centre Ideo-Sud Ouest
ou en entreprise

Prix de la formation

600 €HT





HABILITATION ELECTRIQUE B1 B1V (recyclage)

Public

Salarié effectuant des travaux d'ordre non électrique, titulaire d'un titre d'habilitation en limite de validité (3 ans)

Objectifs

- Vérifier les connaissances du risque électrique
- Savoir s'en protéger
- Savoir effectuer des manœuvres d'exploitation simple
- Accomplir en sécurité les tâches fixées

Contenu

- ✓ Contexte réglementaire
- ✓ Rappel des notions d'électricité
- ✓ Le risque électrique
- ✓ Les moyens de prévention, secours
- ✓ Mise en situation réelle des participants
- ✓ Contrôle individuel des connaissances

Pré-requis

- Savoir lire et écrire
- Avoir des connaissances en électricité
- Être titulaire d'un titre d'habilitation B1 B1V

Méthodes pédagogiques

Apports théoriques, méthode participative incluant des mises en situation

A l'issue de la session, le formateur formulera un avis sur la capacité de chaque stagiaire à être habilité

Durée de la formation

1 jour

Dates de la formation

- 15 octobre 2010
- 29 octobre 2010
- 10 novembre 2010

Lieu de la formation

Au sein de notre centre Ideo-Sud Ouest
ou en entreprise

Prix de la formation

180 € HT





BULLETIN D'INSCRIPTION

à faxer au 05 53 06 00 99 ou par mail contact@ideo-consultants.fr



INTITULE DU STAGE CHOISI :

PERIODE CHOISIE :

PARTICIPANT (un bulletin par participant) :

M Mme Melle Prénom : Nom :

Fonction : Email :

ENTREPRISE : N° siret

Raison sociale :

Adresse :

Téléphone : **Télocopie :**

Effectif établissement : **Identifiant TVA :**

Responsable de formation

M Mme Melle Prénom : Nom :

Fonction : Email :

FACTURATION si différente :

.....

.....

Fait à Le

CACHET DE L'ENTREPRISE

SIGNATURE

CONDITIONS GENERALES DE VENTE



Présentation

IDEO-CONSULTANTS est un organisme de formation professionnelle dont le siège est établi à La Cropte haute, avenue Louis Suder à Marsac sur l'Isle 24430. IDEO-CONSULTANTS développe et propose des formations en présentiel inter et intra entreprise et des formations ouvertes et à distance en E-learning.

Offre

L'offre de formation IDEO est matérialisée par un document écrit adressé au client. Le catalogue des formations et le site "IDEO-CONSULTANTS" constituent les moyens de présentation des offres IDEO.

Commande

Toute commande de stage ne prend effet qu'à réception d'une commande ou d'une confirmation (bon de commande, lettre, courriel ou télécopie). IDEO adresse en retour un accusé de réception rappelant notamment le stage commandé, les conditions financières et les modalités de réalisation du stage quand l'inscription est réalisée tardivement, la convocation tient lieu d'accusé réception.

Pour chaque action de formation, une convention, établie selon les textes en vigueur, est adressée en deux exemplaires dont un est à retourner par le Client revêtu du cachet de l'entreprise. L'attestation de participation est adressée après la formation. Une attestation de présence pour chaque partie peut être fournie sur demande.

Prix

Les prix sont indiqués en Euros hors taxes. Ils sont majorés de la TVA au taux en vigueur.

Les prix des stages sont ceux figurant sur les tarifs en vigueur ou sur la proposition commerciale pour les actions spécifiques.

Les tarifs sont susceptibles d'être modifiés si les variations économiques le rendent nécessaire. Ils comprennent les frais d'animation et les supports de cours remis à chaque stagiaire. Certains documents particuliers (publication, normes, livres...) peuvent faire l'objet d'une facturation supplémentaire. Les frais de déplacement, d'hébergement et de restauration ne sont pas compris dans le prix du stage.

Facture

La facture est adressée dès l'envoi de l'accusé de réception de la commande.

Règlement et pénalité de retard

Les règlements sont payables dans un délai de 30 jours, aucun escompte n'étant accordé pour un paiement anticipé. Le paiement s'effectue de préférence par virement bancaire. En cas de retard de paiement, sur mise en demeure préalable, une pénalité de retard pourra être calculée et due mensuellement avec un intérêt annuel égal à trois fois le taux de l'intérêt légal en vigueur à l'échéance prévue.

Report - Annulation

IDEO se réserve la possibilité de reporter ou d'annuler le stage si l'effectif est insuffisant pour permettre sa conduite pédagogique et informe alors l'entreprise dans les plus brefs délais. Toute annulation par le client doit être communiquée par écrit. Jusqu'à une date précédant de 15 jours la date fixée pour le début du stage, le client conserve la faculté de demander à IDEO de reporter ou d'annuler :

- l'inscription du ou des stagiaires pour les stages inter-entreprises

- la réalisation d'un ou de plusieurs stages intra-entreprises.

Passé ce délai, IDEO facture au client une indemnité forfaitaire égale à 50% du montant de la formation.

Tout stage commencé est dû en totalité.

Nature et caractéristiques de la mission IDEO

La formation est dispensée conformément aux objectifs définis dans le catalogue publié ou dans le contenu de la formation, négocié de gré à gré.

L'action de formation s'exerce au travers d'apports théoriques effectués par le ou les intervenants choisis par IDEO, lesquels peuvent être matérialisés dans des supports remis aux participants

Elle est également susceptible d'être dispensée au moyen d'exercices pratiques nécessitant la manipulation d'appareils, engins, machines ou autres. Les participants s'engagent à effectuer ces manipulations en respectant strictement les consignes qui leur sont données et en s'abstenant d'avoir un comportement de nature à engendrer des risques pour autrui, eux-mêmes et les biens.

Les pré requis sont définis d'un commun accord mais en règle générale le choix des participants aptes à suivre la formation est de la responsabilité du client.

La vérification de connaissances ainsi acquises peut se traduire par une évaluation en fin de stage selon des modalités définies par IDEO. Le succès aux épreuves prévues se traduit par la délivrance d'un certificat, d'une attestation et éventuellement d'un avis d'acquisition des connaissances par l'intéressé et le cas échéant, l'aptitude de celui-ci à effectuer les tâches et les opérations constituant les objectifs de ce stage. Il est rappelé que la réussite à la formation nécessite l'implication forte des participants.

Limites de mission

Pour toute action de formation nécessitant la mise en œuvre de matériels, appareils, équipements ou installations appartenant au client ou dont il a la garde ou assure l'exploitation, ce dernier s'engage à ce qu'ils soient en tous points conformes à la réglementation applicable. IDEO ne peut en aucun cas être tenu pour responsable du fonctionnement et de l'exploitation des installations, appareils ou autres objets situés dans les locaux où la formation est effectuée.

Dans ces conditions, la responsabilité IDEO ne peut être engagée à quelque titre que ce soit, pour les dommages que pourraient subir ces installations, appareils ou objets ou pour les accidents et leurs conséquences dont ces installations, appareils ou objets seraient à l'origine et notamment pour les pertes d'exploitation susceptibles d'engager la responsabilité d'IDEO.

IDEO contracte une assurance couvrant sa responsabilité civile professionnelle et les différents risques susceptibles d'engager sa responsabilité. Le client de son côté, doit se garantir contre les risques qu'il ferait encourir aux agents IDEO et les accidents ou incidents dont la responsabilité lui incomberait.

Confidentialité

Pour toutes les interventions effectuées, le personnel IDEO et ses sous-traitants sont en vertu des textes, tenus à l'observation rigoureuse du secret professionnel. Les informations concernant l'entreprise, l'établissement et les stagiaires sont nécessaires au traitement des inscriptions et à l'édition des documents administratifs : convocations... conformément à la loi Informatique et Liberté, le client et les stagiaires peuvent accéder sur demande à ces informations et en demander la rectification si nécessaire.

Plan de prévention

En application de la réglementation, les dispositions doivent être prises par le client et IDEO avant toute action de formation, pour prévenir les risques liés à l'interférence entre les activités, les installations et les matériels des différentes organisations présentes sur un même lieu de travail.

Le client assure la coordination générale des mesures de prévention lorsque l'action de formation a lieu sur son site. Dans le cas de risque résultant de l'interférence entre les activités, les installations et les matériels, le représentant IDEO appliquera les mesures prévues par le plan de prévention arrêté d'un commun accord avant le début des actions de formation.

Afin de prévenir tout risque et de faciliter l'exécution de l'intervention, le client doit désigner et détacher auprès du représentant IDEO un agent qualifié chargé de transmettre toutes informations et directives concernant les prescriptions d'hygiène, de sécurité et de premier secours. Cet agent qualifié est habilité par le client à diriger les manœuvres éventuelles et en assurer le commandement.

Pour certaines actions, les stagiaires ne pourront participer que s'ils disposent des Equipements de Protection Individuels correspondants.

Sous traitance

IDEO s'autorise à faire intervenir tout sous-traitant de son choix, notamment mais non exclusivement une autre entité d'IDEO, que ce soit pour des raisons de reconnaissance, de technicité, de disponibilité ou de lieu d'intervention.

Duplicata des documents émis après la formation

Sur demande écrite du client, IDEO peut délivrer un duplicata des attestations et avis émis après l'action de formation, pendant une période maximale de trois ans après celle-ci.

Juridiction

Après tentative de règlement à l'amiable, en cas de contestation ou de litige et quelle que soit leur importance, les tribunaux du lieu du siège social IDEO récipiendaire de la commande sont seuls compétents, même en cas de pluralité de défendeurs ou d'appel en garantie.

